



ENTREPRISE

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE L'EXPERT REALISANT DES EXPERTISES ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** atteste que : **JURIS – JURIS URBA SUD**

N° de SIRET : 349960872 00118

Demeurant : Palais Flora  
12, Avenue Aubert  
06000 NICE

Est titulaire d'un contrat n° **116 436 358**

Garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle d'Expert immobilier dans le cadre des missions de diagnostic et d'expertise désignées dans le tableau ci dessous :

La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés dans le tableau ci-dessous;
- Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes **possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation.**

### NATURE DES DIAGNOSTICS ET EXPERTISES ASSUREES PAR LE CONTRAT

- Délivrance de notes et de certificats d'urbanismes, de certificats de déclarations d'aliéner et toutes activités relatives à l'urbanisme.
- Etat des risques naturels, technologiques et sismiques

Le montant de la garantie Responsabilité civile Professionnelle est fixé à **1.525.000€** par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation, valable pour la **période du 01/07/2016 au 30/06/2017** ne peut engager **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** en dehors des limites précisées par les clauses et les conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à CLICHY, le 14 octobre 2016

L'assureur

**MMA IARD SA**

RCS Le Mans 440 048 882

Siège Social 14 bd Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9



ENTREPRISE

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE L'EXPERT REALISANT DES EXPERTISES ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** atteste que : **JURIS – JURIS URBA SUD**

N° de SIRET : 349960872 00118

Demeurant : Eden Park B  
Rue Jean Carrara  
83600 FREJUS

Est titulaire d'un contrat n° **116 436 358**

Garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle d'Expert immobilier dans le cadre des missions de diagnostic et d'expertise désignées dans le tableau ci dessous :

La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés dans le tableau ci-dessous:
- **Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation.**

### NATURE DES DIAGNOSTICS ET EXPERTISES ASSUREES PAR LE CONTRAT

- Délivrance de notes et de certificats d'urbanismes, de certificats de déclarations d'aliéner et toutes activités relatives à l'urbanisme.
- Etat des risques naturels, technologiques et sismiques

Le montant de la garantie Responsabilité civile Professionnelle est fixé à **1.525.000€** par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation, valable pour la **période du 01/07/2016 au 30/06/2017** ne peut engager **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** en dehors des limites précisées par les clauses et les conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à CLICHY, le 14 octobre 2016

L'assureur

**MMA IARD SA**  
RCS Le Mans 440 048 882  
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9



ENTREPRISE

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE L'EXPERT REALISANT DES EXPERTISES ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** atteste que : **JURIS – JURIS URBA SUD**

N° de SIRET : 349960872 00118

Demeurant : Résidence Mont Andaon J  
Place de la Croix  
34000 Villeneuve les Avignons

Est titulaire d'un contrat n° **116 436 358**

Garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle d'Expert immobilier dans le cadre des missions de diagnostic et d'expertise désignées dans le tableau ci dessous :

La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés dans le tableau ci-dessous:
- Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes **possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation.**

### NATURE DES DIAGNOSTICS ET EXPERTISES ASSUREES PAR LE CONTRAT

- Délivrance de notes et de certificats d'urbanismes, de certificats de déclarations d'aliéner et toutes activités relatives à l'urbanisme.
- Etat des risques naturels, technologiques et sismiques

Le montant de la garantie Responsabilité civile Professionnelle est fixé à **1.525.000€** par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation, valable pour la **période du 01/07/2016 au 30/06/2017** ne peut engager **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** en dehors des limites précisées par les clauses et les conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à CLICHY, le 14 octobre 2016

L'assureur

**MMA IARD SA**

RCS Le Mans 440 048 882

Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9